REPUBLIQUE FRANÇAISE Commune de FERRIERES

ARRETE TEMPORAIRE ARRETE DE VOIRIE REGLEMENTANT LA CIRCULATION ROUTE DU COL DE LA PERCHE SUITE A INTEMPERIES ET EBOULEMENT

Le Maire de la commune de FERRIERES-SUR-ARIEGE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;

Vu le Code de la Route et notamment les articles R. 411-8, R. 413-1;

Vu l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie;

Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune,

Vu le classement du Département de l'Ariège en vigilance rouge intempéries (pluies inondations), Considérant qu'il est nécessaire pour assurer la sécurité et l'accessibilité des usagers de réglementer la circulation des véhicules Route du Col de la Perche dans la commune de FERRIERES-SUR-ARIEGE suite aux intempéries ayant causé un éboulement sur cette route.

ARRETE

- ARTICLE 1: La voie communale, « Route du Col de la Perche » sera fermée à la circulation des véhicules à partir du lundi 10 janvier 2022 et jusqu'à nouvel ordre.
- ARTICLE 2: Les usagers devront emprunter la route du Prat d'Albis.
- **ARTICLE 3 :** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (quatrième partie, huitième partie) sera mise en place entretenue et enlevée par la commune de FERRIERES-SUR-ARIEGE.
- **ARTICLE 5 :** Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.
- **ARTICLE 6 :** Le Maire de la commune de FERRIERES-SUR-ARIEGE est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, et dont ampliation sera adressée à :
- Madame la Commissaire Principale, Directeur Départemental de la Sécurité Publique,
- Monsieur le Directeur du S.D.I.S. du Département de l'Ariège,
- District de Foix Haute Ariège, Rue du Collège 09400 TARASCON SUR ARIÈGE,

Fait à Ferrières-sur-Ariège, le 10 janvier 2022

Alain CABALLERO Adjoint au Maire Par délégation du Maire

